



# Navigation à moins de 6 milles d'un abri

Navires de plaisance de moins de 24 mètres

## Sont considérés comme navires de plaisance :

Tous les bateaux à usage personnel ou de formation dont la longueur de coque est inférieure à 24 mètres, et de catégorie de conception A, B, C.

## Sont considérés comme abris :

Les ports ou plans d'eau où le navire peut facilement trouver refuge et où les personnes embarquées peuvent être mises en sécurité.

## Matériel obligatoire

	Page catalogue USHIP 2007	Référence USHIP	Quantité	Matériel déjà à bord	Matériel manquant
<b>Sécurité du navire</b>					
Pavillon national, N et C (pochette)	11	12370 - 12371	1		
Corne de brume	11	12301 - 12303	1		
Cloche pour bateaux de plus de 12 m	253	47100	1		
Feux de route approuvés (navigation de nuit)	212 - 213		1		
Cône noir (pour voiliers avec moteur auxiliaire)	11	12313	1		
Boule noire (pour tout bateau)	11	12314	1		
Dispositif de pompage conforme à la norme ISO 83	16 - 17		1		
Seau rigide	17	12632	1		
Jeu de pinoches ou système permettant d'obturer un trou dans la coque	18	12619	1		
Extincteur (1 ou plusieurs selon la norme ISO 9094)	11		1		
Outillage et matériel permettant les petits dépannages (par exemple de réamorcer un moteur diesel ou purger un décanteur)	179 à 200		1		
Appareils de mouillage adaptés à la navigation et au bateau	91 à 93		1		
Sonde à main ou Sondeur électronique	18 42 à 45	13191	1 1		
Compas magnétique (pour la navigation à + de 2 milles d'un abri)	24 à 25		1		
Annuaire des marées (sauf Méditerranée)	74	11967	1		
Règlement international des abordages en mer	74	11920	1		
Livres des feux de la région fréquentée	74		1		
Carte papier et/ou Carte électronique de la région	75 41 - 66		1 1		
<b>Sécurité individuelle</b>					
Gilet de sauvetage de type 50, 100, 150 Newtons *(1 par personne embarquée)	6 - 7		*		
Bouée fer à cheval	9	12201	1		
Feu à retournement	9	12330	1		
Système permettant la remontée d'une personne tombée à l'eau	9	12194	1		
Dotation médicale recommandée jusqu'à 6 milles d'un abri	8	12376	1		
<b>Sécurité collective</b>					
Engins flottants (sur bateau avant 1998) approuvés pouvant supporter les personnes à bord ou Annexes CE	13 20 - 21		1 1		
Feu à main	15	12340	3		
Miroir de signalisation	11	12316	1		
Lampe étanche	18		1		

Ces documents obligatoires peuvent se trouver en un seul ouvrage : Bloc Côtier ou Escales

# Matériel 100 % sécurité préconisé par USHIP selon votre navigation

	Page catalogue USHIP 2007	Référence USHIP	Quantité	Matériel déjà à bord	Matériel manquant
Gilet gonflable *(1 par personne embarquée)	6		*		
Harnais de sécurité *(voilier : 1 par personne - bateau à moteur : 1 par bateau)	6	12143-12144	*		
Ligne de vie + longe de harnais	7 - 8		1		
Feu de repérage individuel *(1 par personne embarquée)	8		*		
Baton de Cyalum *(1 par personne embarquée)	15	12344	*		
Gonfleur	19		1		
Écope	17	12631	1		
Avirons	90		1		
Gaffe	90		1		
Réfecteur radar (si mât en bois ou en carbone)	11		1		
Poulies et manilles de rechange	103 - 114 à 119		1		
Boîte à outils	146 à 152		1		
Couverture de survie	8	12390	1		
Matériel permettant de faire le point, de tracer et suivre une route :			1		
<b>moyens classiques :</b>					
Compas de relèvement	26		1		
Règle Cras ou rapporteur	73		1		
Sextant et table à cartes	67		1		
<b>moyens électroniques :</b>					
GPS et lecteur de carte	28 à 40		1		
Loch	46 à 50		1		
Jumelles	70 à 72		1		
Journal de bord	74	30200	1		
Guide et instructions nautiques	75 à 76		1		
Baromètre	68 à 69		1		
Système permettant de recevoir les prévisions météorologiques à bord :			1		
Récepteur radio (BLU) ou Navtex	62 à 63		1		
VHF	58 à 60		1		